

FORMATION INITIALE COMPLEMENT SURETE QUALITE (CSQ)

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

Appliquer les règles spécifiques aux interventions sur des AIP relatives à la sûreté nucléaire

CONTENU

- La politique de protection des intérêts et sa mise en œuvre opérationnelle
- Les arrêts de tranche
- La qualification des matériels aux conditions accidentelles
- Les risques liés aux DMP, MTI et FME
- Les requalifications
- La mise en situation sur Chantier école portant sur l'ensemble des domaines précités

PUBLICS

Tout public.

PRE-REQUIS

Être en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité Parler, lire et écrire le français, langue d'enseignement du stage
La formation s'applique à toute personne chargée de réaliser une intervention sur des Activités Importantes pour la Protection des intérêts (AIP) sur un CNPE.

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM et/ou QCU

Validation des acquis en situation sur chantier école

Validation des acquis théoriques par un questionnaire

Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des points à perfectionner en cas d'avis favorable ou des axes de progrès en cas d'avis défavorable.

VALIDATION

Autre certification

Attestation de fin de formation (article L. 6353-1 du Code du travail).

Certificat de stage Initial CSQ « CEFRI » (validité 3 ans + 1 an de tolérance)

comportant les éventuels points à perfectionner à faire lever par l'employeur.

SERVICES VALIDEURS

Le Greta remet une attestation de formation
Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

630 €

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



DURÉE INDICATIVE

21 heures

(durée ajustable selon votre situation : nous consulter).

DATES DE SESSIONS

Du 22/04/2024 au 16/05/2024

Du 17/06/2024 au 05/07/2024

Du 27/06/2024 au 26/07/2024

LIEUX DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
Centre de sécurité
La Plaine P5
07350 CRUAS

CONTACT

04 75 82 37 90

contact@greta-ardechedrome.fr

INDICATEURS 2023

Taux de satisfaction

100% de satisfaction pour l'ensemble des formations réglementaires

Taux de retour à l'emploi

68% de retour à l'emploi à 6 mois

MAJ le 09/04/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAc - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS